



Groupe Scolaire Notre-Dame de Sion

Etude au Collège 2017-2018

PRINCIPES GENERAUX

L'étude du collège est proposée aux élèves de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième.

Elle a lieu les Lundi, Mardi et Jeudi de 16h30 à 18h.

du 25 septembre au 8 juin 2018.

Elle a pour but d'assurer une continuité entre le travail effectué en cours et le travail personnel. Elle est organisée et encadrée par des professeurs et /ou des surveillants et permet aux élèves inscrits de bénéficier d'un horaire fixe et d'un lieu silencieux pour se consacrer à leur travail personnel.

Nous mettons en place deux types d'études, l'une « **surveillée** » uniquement réservée pour le travail personnel et l'apprentissage des leçons. L'autre « **encadrée** » permettant aux élèves de solliciter l'aide de l'enseignant concernant des points de programme non assimilés par exemple, et le travail en binôme ou en petits groupes.

Les professeurs de l'étude disposent d'un cahier de suivi. Ils consignent, pour chaque séance, le nom des éventuels absents et retardataires ainsi que tout élément qu'ils jugent utiles concernant le travail et le comportement des élèves.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Les parents ont le choix d'inscrire leur enfant 2 ou 3 soirs par semaine (voir tarifs plus bas)

Pour garantir le bon fonctionnement de ce temps privilégié et assurer une meilleure efficacité, il est indispensable que les modalités suivantes soient respectées :

Assiduité. En cas d'absence prévue, l'élève devra présenter le matin même à la Surveillante Principale du collège, Mme Fort (6ème, 4ème, 3ème) et Mme Menez (5ème), un justificatif écrit des parents. En cas d'absence injustifiée, les surveillantes principales contactent immédiatement les familles. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une sanction.

Ponctualité. Les retards ne sont pas admis.

Travail. Nous attendons des élèves inscrits un travail soutenu et efficace.

Ce temps d'étude doit permettre à chacun de reprendre les cours de la journée, de se mettre à jour, de préparer et d'organiser les cours ou à venir.

Il est à noter que nous ne garantissons pas que votre enfant aura terminé tous ses devoirs pour le lendemain.

Le travail en groupe, (préparation d'un exposé, d'oraux, révision en vue du devoir sur table) pourra être possible avec l'accord des professeurs.

Calme et concentration sont attendus de tous. Chaque élève doit être en possession de son propre matériel (manuel, accessoires...). Les élèves ont la possibilité de goûter (prévoir une petite collation) avant l'étude (uniquement à 16h10). Nous rappelons qu'il est strictement interdit de sortir de l'établissement entre la fin des cours et le début de l'étude.

Etude du soir au collège - Tarifs

2 soirs par semaine : 511€ pour l'année

3 soirs par semaine : 592€ pour l'année

Modalités de paiement : montant appelé sur la participation des familles selon le mode de règlement pour lequel vous avez opté.

Etude du soir au collège – coupon réponse

A remettre au Professeur principal de la classe

pour le 11 septembre 2017

Mme/Mr.....parents de.....
en classe de.....

Souhaite (ent) inscrire leur enfant à l'étude.

- Lundi
- Mardi
- Jeudi

Date et signature des parents :